

# Comité de village de Lanton-

Le 17 février 2022

A 19h - salle du conseil Municipal.

## Membres du comité :

PEUCH Annie France Référente –adjointe - Conseil Municipal

BOUHET Lionel (Abs excusé)

CHAUME José (Abs)

GOULEY Marie Elisabeth

HELLEY Claudine

JEUNHOMME Yvon

LANNES Brigitte- Secrétaire (Abs excusée)

METIVIER Brigitte

MUNCH Janine (Présidente)

POZI Pablo

RUBIO Patrice

SALLES de SAINT PAUL Philippe (Abs excusé)

---

## ORDRE DU JOUR :

### Première partie : parole à nos invités.

- Mr Cauveau : Jeunesse, sports- associations- sécurité publique.
- Mr Glaentzlin : Environnement- développement durable.
- Mme Peuch : Culture et Vie Locale.

### Deuxième partie :

Bilan 2021 et projets 2022.

### Troisième partie : Manifestations prévues et connues à ce jour.

## 1 .LA PAROLE EST A NOS INVITES.

### Mr Cauveau :

Mr Cauveau nous parlera essentiellement de sécurité publique.

Le système de vidéo protection est en place et opérationnel ; 31 caméras dont quelques-unes équipées de lecteurs de plaques d'immatriculation, ont été installées, en des lieux stratégiques : entrées de ville, bâtiments municipaux ...Seuls les agents sont habilités à pénétrer dans les locaux où se trouvent les écrans; ils ne sont pas en surveillance devant les écrans mais à la demande, en cas de problème, peuvent visionner les divers évènements, sur des tranches horaires précises ; les informations seront conservées quelques semaines. Seule, la Brigade de gendarmerie d'Andernos peut réquisitionner les bandes. Des premiers résultats ont démontré l'efficacité du système qui a permis d'arrêter les personnes ayant détérioré 21 voitures sur la Commune. Le but est de confondre les acteurs de méfaits et dissuader les autres.

Cinq radars tourelles seront mis en service cette année ; l'installation et la mise en place sont assurées par l'intermédiaire du Ministère de l'Intérieur et bien sûr de la Préfecture. Notre commune sera expérimentale pour cette installation. Ces radars ne flasheront pas, prendront la vitesse dans les deux sens. Ils ne fonctionneront pas simultanément mais de façon aléatoire, programmés par les services compétents de l'Etat. Une seule tourelle sera armée du dispositif de mesure ; une rotation est prévue, réalisée par les services de l'Etat. Les emplacements prévus : 2 à Blagon, 1 au niveau des Bruyères, 1 route de Bordeaux, 1 sur la D3 au niveau du ruisseau Le Lanton.

Lors de la dernière réunion du CLCTP, un bilan de la sécurité publique sur la commune a été fait : la délinquance générale est stable, hausse des atteintes aux biens, et baisse significative des cambriolages ; les violences conjugales ont augmenté pendant le confinement mais diminué en 2021 ; une augmentation des accidents, avec blessés ou décès est à noter essentiellement due à l'accident du Braou. La vidéo protection a apporté de nombreux éléments dans la résolution ou la prévention d'infractions.

Intervention d'un membre : « pour une meilleure sécurité, il est indispensable de revoir l'abri bus à l'angle de la route du Lénan et du Pont des chèvres, déplacement, remplacement ?... » Le problème sera vu et pris en compte.

#### Sports/jeunesse :

Afin d'optimiser l'activité du bassin de baignade, de nombreux efforts sont faits pour maintenir les effectifs constants des saisonniers, animateurs et surveillants du plan d'eau.

#### **M. Glaentzlin :**

Des questions préparées à l'avance ont été proposées à l'élu :

*Q : Un certain nombre de racks à vélo ont été demandés sur le site de Lanton l'an dernier;*

R : Certains sont commandés et d'autres, en fonction du lieu, sont en attente de l'avis de Département.

*Q : Abri et banc, devant le cimetière, demandés avec insistance :*

R : l'agrandissement du cimetière est en cours ; cet aménagement se fera à l'issue de l'ensemble des travaux avec l'aménagement du parking.

*Q : Parking du Braou, réfection.*

R : Le Département et le Littoral sont en accord pour une finalité. En attente des aménagements.

*Q : Bancs sur le sentier du littoral demandés avec insistance devant le bassin de baignade et au-delà.*

R : cette installation est prévue mais pas devant la propriété du Roumingue, lieu privé.

*Q : arbres pour ombrage sur l'aire du bassin de baignade*

R : Tamaris et arbousiers ont été plantés. Il est cependant souhaité des pins parasols côté du chemin à l'intérieur de l'aire de baignade pour ombre nécessaire.

*Q : Poursuite du cheminement de l'église au domaine de Certes, parking du bassin de baignade*

R : ce sujet est abordé ; Une enquête publique est proposée du 28 février au 30 mars au Domaine de Certes, communes de Lanton et d'Audenge » ; Voir les RV en mairie ou sur son site ; ce cheminement est inclus dans ce projet d'aménagement général.

Enquête : « Ouverture au public d'un nouveau circuit de découverte sur le Domaine de Certes ».

Q : *Une aire de jeux est demandée sur le village (à côté des services techniques par exemple),*

R : A voir ultérieurement car deux aires ont été dernièrement mises en place à Cassy et Taussat ; de plus, une aire de jeux est disponible au bassin de baignade en été.

Q : Problèmes de stationnement sur les trottoirs du parking d'Inter marché, ne permettant pas la circulation des piétons, des poussettes et autres moyens normaux de mobilisation des personnes hors véhicules à moteur. Le comité de village demande un RV avec le directeur de l'Intermarché pour trouver un consensus. Mr Glaentzlin s'occupe personnellement de ce sujet.

Q : Site de la Sablière : deux questionnements

\*Un nettoyage a été effectué sur le site de La Sablière ; les aménagements sont en cours. Nous espérons que la vue, depuis l'aire de pique-nique, sera modifiée, aménagée pour un mieux vivre, car actuellement cette vue est peu supportable pour un pique-nique « nature ».

R : Un occultant est prévu, avec plantation d'arbres...

\*la barrière d'interdiction de passage en direction d'Audenge, est actuellement en état très « provisoire ».

R : A revoir après la période d'expérimentation.

QUESTIONS PLUS GENERALES : RPA et Services techniques ; Ces sujets sont très souvent posés et sources d'inquiétude. De nombreuses études de terrain sont menées. Ce projet complexe est toujours à l'étude actuellement. Mme le Maire fera une annonce quand il sera temps.

### **Mme Peuch :**

Annie France nous fait part de projets ou travaux pour la Commune :

- Artothèque : Mise en service en mars, inauguration le 26 mars prochain à la médiathèque : possibilité d'emprunt d'œuvres pour tous et pour deux mois, gratuitement avec signatures de conventions ; prêt possible pour les écoles, la maison de retraite... L'objectif est de faire connaître l'Art et le partager.
- Ambulants des espaces publics (Bassin de baignade, esplanade de Cassy, place de Courcy). Ils ont l'obligation d'appliquer les normes de conformité concernant la sécurité, la concurrence, la publicité ; une nouvelle grille tarifaire est mise en place.
- La Cabane des Arts : sa livraison est espérée pour l'été.
- Parterres de fleurs : choix de fleurs moins consommatrices d'eau, les vivaces sont à privilégier.
- Rebouchage des trous de la route du Pont des Chèvres.
- Les aires de jeux de Cassy sont clôturées.
- L'éclairage est refait au port de Cassy par la Commune.
- L'ouverture de la Bougeothèque sera effective en septembre 2022 ; Ce sera un lieu de motricité libre, encouragée grâce à un aménagement réfléchi et sécurisé du parcours pour permettre aux enfants d'explorer et favoriser leur développement psychomoteur.

- Un conseiller numérique est à la disposition de tous ; il propose une assistance informatique (apprendre à se servir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un téléphone) ; il est actuellement intervenu 124 fois. Renseignements et contacts à la MAJ.
- L'Application Senior-sénior est une application d'entraide, à charger sur téléphone.
- . Projet à venir : mise en place d'une Cabane des pêcheurs à Taussat, près du musée Gardarem avec l'association des pêcheurs lantonnais. Elle sera opérationnelle cette année.
- Halte de Cassy : Les travaux de reconstruction devraient pouvoir démarrer malgré un retard lié à des expertises complémentaires.

## **Mme Münch:**

- Rappel des deux manifestations faisant appel à participation de membres du comité : « Diagnostic en marchant » le 1<sup>er</sup> mars et ramassage des déchets au Domaine de Certes le 5 mars ; (voir en troisième partie de ce compte rendu : manifestations).
- Réunions EVS : les inscriptions dans les groupes de travail animés par Carole Malaval sont encore possibles.
- Proposition d'élargir le comité à une ou deux personnes ; pas de décision prise.
- Support de communication du comité : à réfléchir. Un exemple est donné par un membre du comité : « l'écho des comités ». A inclure dans la revue de la Mairie, par village, pour tous les comités, par trimestre, par année ? Manifestations du village à répertorier : inauguration de la Sablière quand les travaux seront terminés, fête des voisins... ? Ces questions sont restées sans réponse ce soir, et demeurent donc à l'état de réflexion.

## **2. BILAN 2021 ET PROJETS 2022**

### **Bilan 2021 :**

#### **Participation du comité à divers événements et projets de la Commune :**

Règlement Local de la Publicité.

Projet de la Sablière.

Forum de l'environnement.

Espace de Vie Sociale.

#### **Implication du comité dans de multiples actions :**

Distribution des colis de Noël aux aînés - décembre 2020.

Distribution des vœux de la commune par quartiers (plans...).

Distribution de documents d'informations au domicile des nouveaux arrivants dans la commune.

Rencontres avec les riverains de la route de la Sablière pour proposer des solutions au problème de circulation sur cette route communale forestière.

Organisation de la balade littorale, proposée par le comité de Tausat, avec le Comité des fêtes, et les autres comités de villages, le 25 juillet (textes d'informations, photos, plans, journée..).

Réflexions sur l'implantation de futurs racks à vélos.

Participation aux réunions EVS.

Organisation du stand « comités » au forum des associations (infos, photos, journée..).

Regroupement au fil de l'année des **questionnements de tous**, membres du comité, villageois, concernant l'environnement, la sécurité, les aménagements...nécessaires au mieux vivre des habitants du village. Les questions ont été transmises au fil des réunions du comité. Un récapitulatif de l'ensemble de ces observations et questions a été proposé oralement en octobre.

### **Ce qui a été fait :**

Les premiers aménagements du site de la Sablière.

Début de réfection du chemin reliant l'église et le bassin de baignade.

Parking PMR de l'église.

Enlèvement du bateau abandonné sur la plage de Suzette.

Ralentisseur sur la route de Blagon.

Ralentisseurs sur la route du Pont des Chèvres.

Ralentisseurs routes de Lenan, Guynemer.

Régulation de la circulation sur la route de la Sablière.

Réponses orales à l'ensemble des questions posées, concernant la sécurité, les aménagements, l'environnement, selon les possibilités les compétences, les budgets, les priorités...

### **Projets 2022:**

#### **REFLECHIR :**

- aux solutions possibles pour établir un dialogue avec les habitants de notre village.
- à l'organisation d'un évènement festif, ou un sujet fédérateur, pour nous faire connaître, connaître les villageois, faire connaître le village...avec l'aide pour la mise en place, si possible du Comité des Fêtes.

## **SUIVRE :**

Les aménagements, travaux prévus, commencés :

- Le bassin de baignade et ses alentours.
- L'implantation des racks à vélos.
- Le chemin de l'entrée lantonnaise du Domaine de Certes au château.
- La mise en place des bancs de repos demandés.
- L'aménagement autour du cimetière et de l'église.

Suite, voir la liste de nos demandes écrites.

**PARTICIPER** aux différentes réunions d'EVS.

**REPENDRE** aux différentes sollicitations proposées par la Mairie permettant à la Ville de se développer de façon cohérente. Exemples : « diagnostic en marchant », réunions publiques futures...

**POURSUIVRE** les réflexions sur les aménagements possibles, les transmettre, ne pas se démobiliser.

## **3. LES MANIFESTATIONS PREVUES A CE JOUR :**

- « Diagnostic en marchant » le 1<sup>er</sup> mars, en mairie, à partir de 13h30, restitution à 18h en salle du conseil municipal. Le but est de déterminer les atouts et les axes d'amélioration pour notre ville, avec la double prospective, permettre un développement nécessaire et cohérent, en préservant son identité propre entre mer et forêt ; Une restitution publique aura lieu cet été.
- Ramassage de déchets au Domaine de Certes, le 5 mars au Domaine.
- Enquête publique, « nouveau circuit de découverte sur le Domaine de Certes » du 28 février au 30 mars 2022. RV au Domaine, à la mairie d'Audenge, mairie de Lanton et MAJ. Voir le dossier, jour, horaires sur le site de la mairie.
- Destok'Art les 14 et 15 mai au centre sportif.
- Le salon de l'aventure les 14 et 15 mai à Cassy.
- La fête de la Turlutte, le 5 juin avec le comité des fêtes.
- Restitution des Archives, le 9 juin au CAL.

Remerciements à tous les présents à ce comité et à nos élus ayant chaleureusement participé.

La réunion se termine à 21h30.

Pour le comité de village de Lanton, le 27 02 022.  
J.Münch.